

NORTON for SMALL BUSINESS CONDITIONS D'ABONNEMENT

IMPORTANT : VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS D'ABONNEMENT A NORTON FOR SMALL BUSINESS (LE PRESENT "CONTRAT") AVANT D'UTILISER LE LOGICIEL ET LES SERVICES (TELS QUE DEFINIS CI-APRES). SYMANTEC CORPORATION, SI VOUS RESIDEZ SUR LE CONTINENT AMERICAIN, SYMANTEC ASIA PACIFIC PTE LTD, SI VOUS RESIDEZ DANS LA ZONE ASIE-PACIFIQUE OU AU JAPON OU SYMANTEC LIMITED SI VOUS RESIDEZ EN EUROPE, AU MOYEN-ORIENT OU EN AFRIQUE, ("SYMANTEC") ACCEPTE DE VOUS CEDER LE LOGICIEL ET LES SERVICES SOUS LICENCE, A VOUS, EN TANT QUE PERSONNE PHYSIQUE OU PERSONNE MORALE (CI-APRES APPELEE "VOUS", "VOS" OU "VOTRE"), QUI UTILISEREZ LE LOGICIEL ET LES SERVICES, SOUS RESERVE QUE VOUS ACCEPTIEZ L'ENSEMBLE DES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT. LE PRESENT DOCUMENT EST UN CONTRAT LEGAL ET OBLIGATOIRE CONCLU ENTRE VOUS ET SYMANTEC. EN OUVRANT L'EMBALLAGE SCELLE, EN CLIQUANT SUR LE BOUTON "J'ACCEPTÉ" OU "OUI", EN SIGNIFIANT VOTRE ACCORD PAR TOUT AUTRE MOYEN ELECTRONIQUE OU EN PROCEDANT AU CHARGEMENT DU LOGICIEL OU A L'UTILISATION DES SERVICES, VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CES CONDITIONS, CLIQUEZ SUR LE BOUTON "ANNULER", "NON" OU "FERMER LA FENETRE", OU INDIQUEZ D'UNE TOUTE AUTRE MANIERE VOTRE REFUS, CESSEZ TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL OU DES SERVICES ET CONTACTEZ VOTRE FOURNISSEUR OU LE SERVICE CLIENTELE DE SYMANTEC A L'AIDE DES COORDONNEES FIGURANT A L'ARTICLE 12 DU PRESENT CONTRAT AFIN DE CONNAITRE LES MODALITES DE REMBOURSEMENT DU MONTANT QUE VOUS AVEZ PAYE POUR L'ABONNEMENT SMALL BUSINESS A TOUT MOMENT DANS UN DELAI DE SOIXANTE (60) JOURS A COMPTER DE LA DATE D'ACHAT D'UN ABONNEMENT ANNUEL OU DANS UN DELAI DE TRENTE (30) JOURS A COMPTER DE LA DATE D'ACHAT D'UN ABONNEMENT MENSUEL.

1. Abonnement à Norton for Small Business ; licence :

Votre abonnement à Norton for Small Business ("Abonnement") inclut l'accès au logiciel (le "Logiciel") et aux services (les "Services") et à toute la documentation relative au logiciel et aux services (y compris la description et/ou l'emballage du produit aux formats imprimé, électronique ou Web) (la "Documentation") accompagnant le présent Contrat (dénommés conjointement "Logiciel et Services"). Ces Logiciel et Services sont la propriété de Symantec ou de ses concédants, et sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle et des droits d'auteur. Tous les droits qui ne Vous sont pas expressément concédés sont conservés par Symantec et/ou ses concédants. Bien que Symantec reste propriétaire du Logiciel et des Services, Vous disposez de certains droits relatifs à son utilisation pendant la Période d'abonnement une fois que Vous avez accepté le présent Contrat. La "Période de service" commencera (i) à la date d'achat de votre abonnement dans le cas d'un abonnement mensuel, indépendamment de la date de l'installation initiale du Logiciel ou de l'utilisation des Services sur Vos ordinateurs, environnements virtuels, portables ou périphériques mobiles (Vos "Appareils"), ou (ii) à la date de l'activation de Votre abonnement, dans le cas d'un abonnement annuel, et devra se prolonger selon la période définie dans la Documentation ou dans le document contractuel en vigueur du distributeur ou du revendeur agréé auprès duquel Vous avez acheté Votre abonnement Norton for Small Business. Le Logiciel et les Services peuvent se désactiver automatiquement et devenir non opérationnels à la fin de la Période d'abonnement et Vous ne serez pas autorisé à recevoir des mises à jour de fonctions ou de contenu du Logiciel et des Services, sauf en cas de renouvellement de Votre abonnement. Des renouvellements de Votre abonnement seront disponibles conformément à la politique de support de Symantec disponible à l'adresse http://www.symantec.com/fr/fr/norton/support/technical_support_policy.jsp.

Le présent Contrat régit toute version, révision, mise à jour ou amélioration du Logiciel et des Services que Symantec est susceptible de Vous fournir. Sauf en cas de modification de la Documentation, Vos droits et obligations relatifs à l'utilisation du Logiciel et des Services, en vertu du présent Contrat, sont les suivants :

Pendant la Période d'abonnement, Vous pouvez :

- A. utiliser le Logiciel et les Services sur cinq (5) appareils maximum. Si la Documentation ou le document de transaction fourni par le distributeur ou le revendeur agréé du Logiciel et des Services spécifie un nombre supérieur de copies ou d'Appareils, vous devez utiliser le Logiciel et les Services dans le respect de ces informations ;
- B. effectuer une copie du Logiciel et des Services à des fins de sauvegarde ou d'archivage, ou copier le Logiciel et les Services sur le disque dur de Votre Appareil et conserver la version d'origine à des fins de sauvegarde ou d'archivage ;
- C. utiliser le Logiciel et les Services en réseau, à condition que vous déteniez une copie sous licence du Logiciel et des Services pour chaque Appareil pouvant y accéder via ledit réseau ;
- et
- D. utiliser le Logiciel et les Services en conformité avec toute autre utilisation autorisée qui peut être prévue ci-dessous.

Vous n'êtes pas autorisé et Vous ne pouvez pas autoriser une autre personne physique ou morale à :

- A. céder sous licence ou prendre ou donner en location une quelconque partie du Logiciel et des Services ;
- B. pratiquer de l'ingénierie inverse, décompiler, désassembler, modifier, traduire ou tenter de découvrir le code source du Logiciel et des Services, ou créer des dérivés du Logiciel et des Services, sauf conformément à l'Article L.122-6-I-(iv) du Code français de la propriété intellectuelle ;
- C. fournir, proposer ou mettre à disposition le Logiciel et les Services dans le cadre d'une infogérance, d'une utilisation en temps partagé, d'une prestation de service ou d'un service bureau ; ou
- D. corriger toute anomalie ou défaut du Logiciel et des Services sans l'autorisation préalable de Symantec, Symantec se réservant le droit d'effectuer ces corrections conformément à l'Article L.122-6-I-(i) du Code français de la propriété intellectuelle ;
- E. utiliser le Logiciel et les Services d'une façon qui pourrait les endommager ou porter atteinte à l'utilisation desdits Logiciel et Services par un autre utilisateur ;
- F. utiliser ce Logiciel et ces Services pour accéder ou tenter d'accéder sans autorisation à un service, à des données, à un compte ou à un réseau par quelque moyen que ce soit ;
- G. transférer les droits qui Vous ont été octroyés aux termes du présent Contrat à une personne physique ou morale ; ou
- H. faire une utilisation du Logiciel ou des Services qui n'est pas permise en vertu du présent Contrat.

Le Logiciel et les Services peuvent inclure des caractéristiques et fonctionnalités tierces, ou bien accéder au contenu d'un site Web tiers. Ces caractéristiques, ces fonctionnalités ou ce contenu peuvent être soumis aux conditions de services desdits tiers.

2. Mises à jour du Logiciel et des Services ; mises à jour du contenu

A. Vous avez le droit de recevoir les nouvelles fonctions et versions du Logiciel et des Services quand Symantec, à son entière discrétion, les met à disposition au cours de Votre Période de service. Symantec améliore en permanence la facilité d'utilisation et les performances de ses produits et services. Afin d'optimiser le Logiciel et les Services et de Vous fournir leurs versions les plus à jour, Vous acceptez que le Logiciel et les Services soient susceptibles de télécharger et d'installer de nouvelles mises à jour et versions du Logiciel, telles que mises à disposition par Symantec à son entière discrétion. Vous acceptez de recevoir et autorisez Symantec à livrer lesdites mises à jour et versions sur Vos Appareils. En outre, Symantec peut modifier le présent Contrat ou les conditions de l'utilisateur final qui régissent Votre utilisation du Logiciel et des Services afin de refléter lesdites mises à jour et versions, et Vous acceptez lesdites conditions mises à jour.

B. Certains logiciels utilisent du contenu qui est mis à jour de temps en temps, y compris mais sans limitation les logiciels suivants : les logiciels antivirus et de protection contre les logiciels criminels utilisent des définitions de virus mises à jour ; les antispywares utilisent des définitions de spywares mises à jour ; les logiciels antispam utilisent des règles antispam mises à jour ; les logiciels de filtrage de contenu et de protection contre le phishing utilisent des listes d'URL mises à jour ; certains pare-feu logiciels utilisent des règles de pare-feu mises à jour ; les produits d'évaluation des vulnérabilités utilisent des données mises à jour sur les vulnérabilités et les logiciels d'authentification de sites Web utilisent des listes mises à jour de pages Web authentifiées ; ces mises à jour sont collectivement appelées "Mises à jour de contenu" (ou parfois "Mises à jour de protection" ou "Mises à jour de sécurité"). Vous avez le droit de recevoir les Mises à jour du contenu du Logiciel et des Services au cours de la Période d'abonnement.

3. Installation du produit ; activation nécessaire ; compte Norton :

A. Vous ou Votre administrateur inviterez Vos utilisateurs à télécharger et installer le Logiciel et les Services. Lors du téléchargement et de l'installation, Vos utilisateurs devront peut-être vérifier et accepter les conditions susceptibles d'accompagner lesdits Logiciel et Services. En outre, pendant l'installation, il se peut que le Logiciel et les Services désinstallent ou désactivent d'autres produits de sécurité, ou certaines de leurs fonctions, si ces produits ou fonctions ne sont pas compatibles avec le Logiciel ou les Services ou afin d'améliorer leur fonctionnement général.

B. Les présents Logiciel et Services peuvent présenter des dispositifs techniques conçus pour empêcher l'utilisation non autorisée (sans licence) ou illégale. Vous acceptez que Symantec utilise ces mesures pour se protéger du piratage de logiciels. Le Logiciel et les Services peuvent contenir un mécanisme de protection qui limite la possibilité d'installer et de désinstaller le Logiciel et les Services sur un Appareil plus d'un certain nombre de fois pour un certain nombre d'Appareils. Le présent Contrat, le Logiciel et les Services contenant le mécanisme de protection peuvent nécessiter une activation, comme indiqué dans la Documentation. Dans ce cas, le Logiciel et les Services ne fonctionnent, avant que Vous ne les activiez, que pour une durée limitée. Lors de l'activation, Vous serez invité à indiquer le code d'activation unique fourni avec le Logiciel et les Services, ainsi que la configuration des Appareils sous la forme d'un code alphanumérique sur Internet permettant la vérification de l'authenticité du Logiciel et des Services. Si vous ne procédez pas à l'activation dans les délais indiqués dans la Documentation ou conformément aux instructions du Logiciel et des Services, ces derniers cesseront de fonctionner jusqu'à ce que l'activation soit réalisée, opération qui permettra de rétablir les fonctions du Logiciel et des Services. Si Vous ne parvenez pas à activer le Logiciel et les Services via Internet, ou par toute autre méthode indiquée au cours de la procédure d'activation, Vous pouvez contacter le Service client de Symantec à l'aide des informations fournies par Symantec pendant l'activation, ou selon les instructions figurant dans la documentation.

C. Compte Norton. Vous devez disposer d'un compte Symantec Norton valide pour pouvoir accéder au Logiciel et aux Services, et les utiliser. Si Vous ou Votre administrateur n'avez pas de Compte Norton, vous devez suivre la procédure d'inscription complète permettant de créer un Compte Norton afin de pouvoir utiliser le Logiciel et les Services. Vous et Votre administrateur êtes entièrement responsables du maintien de la confidentialité du mot de passe de Votre compte Norton.

4. Recherche sécurisée.

Le Logiciel et les Services peuvent inclure une fonction Safe Search Vous permettant d'effectuer des recherches sécurisées sur Internet. Cette fonction peut être proposée, entre autres, dans la barre d'outils de recherche Symantec.

5. Services :

A. Introduction. Symantec fournira les Services décrits dans la Documentation ou dans les documents spécifiques relatifs à la transaction que Vous a remis le distributeur ou le revendeur de services agréé auprès duquel Vous avez acquis le Logiciel et les Services. L'agent de l'assistance technique Symantec Vous fournira les Services par téléphone, session de chat sur Vos Appareils, à distance via Internet ou par courrier électronique, le cas échéant. Symantec améliore en permanence la facilité d'utilisation et les performances de ses produits et services. Afin d'optimiser les Services et uniquement dans la mesure où la loi applicable le permet, Symantec peut, à sa seule discrétion, modifier les caractéristiques ou descriptions des Services à tout moment. Cependant, ces modifications ne pourront en aucun cas affecter la qualité des Services que Symantec aura préalablement et expressément consenti à Vous fournir.

B. Logiciel de support et accès à distance. Pendant la session de prestation des Services, Symantec peut (i) Vous demander d'installer certains logiciels de support sur Vos Appareils en téléchargeant le programme approprié depuis un site Symantec et/ou (ii) Vous demander l'autorisation d'utiliser un outil d'assistance à distance par l'intermédiaire d'un agent du support technique de Symantec pour permettre à Symantec d'accéder à distance à Vos Appareils et d'en prendre le contrôle et/ou (iii) recueillir des données du système et modifier les paramètres des Appareils pour diagnostiquer ou résoudre un problème, (iv) utiliser certains logiciels de support d'éditeurs tiers sur Vos Appareils, lesquels logiciels

seront supprimés à la fin de la session des Services. Le logiciel de support (y compris tout logiciel de support d'éditeur tiers) et l'outil d'assistance à distance sont la propriété de Symantec ou de ses concédants et fournisseurs tiers (désignés conjointement le "Logiciel de support"). Le Logiciel de support est utilisé pour analyser, diagnostiquer et résoudre des problèmes plus difficiles et/ou fournir des fonctions d'optimisation du système.

C. Symantec a le droit, sans y être obligé, de surveiller et d'enregistrer les Services y compris les appels téléphoniques et les sessions en ligne dans le but d'améliorer le service client, la formation interne et la recherche marketing interne. Par la présente, Vous accordez à Symantec le droit de surveiller et d'enregistrer les Services et d'utiliser ou divulguer toutes les informations nécessaires ou appropriées pour se conformer aux exigences d'une loi, réglementation ou tout autre demande du gouvernement, afin de Vous proposer ou de proposer à d'autres utilisateurs ces Services et pour améliorer les types de Services qui seront fournis par Symantec dans le futur. Vous autorisez également Symantec à joindre Vos informations à celles d'autres utilisateurs de façon à ce que ni vous, ni les autres utilisateurs ne soient identifiables, dans le but d'améliorer les Services, à des fins de formation, marketing et promotionnelles et autres objectifs commerciaux. Dans toute la mesure permise par la loi en vigueur, Symantec se réserve le droit de refuser, de suspendre ou de résilier les Services à sa seule discrétion.

D. Disponibilité du Service.

(i) Certains Appareils ne peuvent bénéficier des services même si le test initial a indiqué que Votre connexion répond aux conditions requises ou que l'environnement de Vos Appareils est approprié. Pour pouvoir bénéficier des Services, Vous devez disposer d'une connexion Internet haut débit.

(ii) Symantec déploiera tous les efforts commercialement raisonnables pour dépanner ou réparer Vos Appareils. Toutefois, lors de la fourniture des Services, Symantec peut déterminer que le problème dépasse le champ d'application des Services. Symantec peut déployer tous les efforts commercialement raisonnables pour Vous orienter vers une autre ressource appropriée ; Symantec ne Vous mettra cependant pas directement en contact avec cette ressource.

(iii) Il est possible que les Services ne soient pas toujours disponibles dans votre fuseau horaire et emplacement géographique. Il se peut que les Services ne soient pas toujours disponibles en raison de la maintenance du système ou d'interruptions de service Internet.

E. Vos responsabilités. Vous convenez que Vous êtes le détenteur légal de la licence du logiciel sur Vos Appareils et que Vous utilisez les Services et Internet à Vos propres risques. En choisissant de bénéficier des Services, Vous devez confirmer que Vous disposez d'un accès total au matériel et aux logiciels qui sont la source du problème.

F. Sauvegarde des données. DANS LE CADRE DE LA PRESTATION DE SES SERVICES, SYMANTEC N'EXECUTE POUR VOUS AUCUNE SAUVEGARDE DE DONNEES NI AUCUN SERVICE DE RESTAURATION. IL INCOMBE A VOUS SEUL DE CONSERVER ET SAUVEGARDER TOUTES VOS INFORMATIONS, DONNEES, TEXTES ET AUTRE MATERIEL (COLLECTIVEMENT DESIGNES LES "DONNEES CLIENT") AINSI QUE LES LOGICIELS STOCKES SUR VOS APPAREILS ET LES SUPPORTS DE STOCKAGE AVANT DE COMMANDER LES SERVICES. VOUS PRENEZ ACTE DU FAIT QUE ET VOUS ACCEPTEZ QUE SYMANTEC OU SES PARTENAIRES DE REFERENCE NE SONT RESPONSABLES EN AUCUN CAS DES PERTES OU DE LA CORRUPTION DES DONNEES CLIENT, LOGICIELLES OU MATERIELLES QUI SURVIENDRAIENT A LA SUITE DE L'UTILISATION DES SERVICES.

SYMANTEC NE FOURNIT PAS DE DONNEES DE SAUVEGARDE OU D'ASSISTANCE D'INSTALLATION POUR DES LOGICIELS SANS LICENCE AUX CLIENTS. MERCI DE VOUS ASSURER QUE VOUS ETES EN POSSESSION D'UNE COPIE DE LICENCE DE TOUS LES LOGICIELS NECESSAIRES.

6. Support technique :

Concernant Votre abonnement, Vous ou Votre administrateur pouvez choisir d'accéder à certaines fonctions du support technique susceptibles d'être proposées avec le Logiciel et les Services, et pouvant inclure l'assistance d'un agent du support technique via un service de messagerie instantanée et/ou à partir d'un Appareil distant (désignées conjointement sous le nom de "Support technique" dans le présent

Contrat). Ce support technique est fourni à la seule discrétion de Symantec, sans garantie d'aucune sorte autre que les garanties applicables dans le cadre des droits de la consommation en vigueur dans Votre juridiction ne pouvant être exclues ou limitées de quelque manière que ce soit. Il relève de Votre seule responsabilité de procéder à la sauvegarde de toutes Vos données client et de tous Vos logiciels et programmes existants avant de bénéficier du Support technique. Au cours de l'intervention du Support technique, Symantec peut être amené à conclure que le problème technique dépasse le champ des compétences du Support technique. Symantec se réserve le droit de refuser, suspendre ou résilier le Support technique à sa seule discrétion.

7. Confidentialité ; protection des données :

A. Occasionnellement, le Logiciel et les Services peuvent collecter certaines informations, y compris des informations identifiables, des Appareils sur lesquels ils sont installés, notamment :

- Des informations concernant les risques de sécurité potentiels, ainsi que les URL et les adresses IP (Internet Protocol) des sites Web consultés que le Logiciel et les Services suspectent d'être frauduleux. Ces URL peuvent contenir des informations personnelles identifiables qu'un site Web potentiellement frauduleux tente d'obtenir sans Votre autorisation. Ces informations sont recueillies par Symantec afin d'optimiser les fonctionnalités du Logiciel et des Services, d'évaluer et d'améliorer la capacité des produits Symantec à détecter les comportements malveillants, les sites Web potentiellement frauduleux et les autres risques en matière de sécurité Internet.
- Les URL et les adresses IP (Internet Protocol) des sites Web consultés, ainsi que les mots-clés et résultats de recherche uniquement si la fonction Norton Safe Web est activée. Ces informations sont collectées par Symantec dans le but de fournir la protection requise, d'évaluer les menaces et les risques auxquels Vous pouvez être exposé sur un site particulier et de Vous conseiller avant que Vous ne le consultiez.
- Les fichiers exécutables et les fichiers incluant du contenu exécutable identifiés comme étant des programmes malveillants potentiels, y compris les informations sur les actions réalisées par ces fichiers au moment de l'installation. Ces fichiers sont envoyés à Symantec à l'aide de la fonction d'envoi automatique du Logiciel et des Services. Cette fonction d'envoi automatique peut être désactivée après l'installation. Pour ce faire, suivez les instructions décrites dans la Documentation du Logiciel et des Services applicables. Les fichiers recueillis peuvent contenir des informations personnelles identifiables que le logiciel malveillant a obtenues sans Votre autorisation. Les fichiers de ce type sont recueillis par Symantec uniquement dans le but d'améliorer la capacité des produits Symantec à détecter les comportements malveillants.
- Le nom donné aux Appareils lors de la configuration initiale desdits Appareils. Si le nom est recueilli, Symantec l'utilisera en tant que nom de compte des Appareils sur lesquels Vous acceptez de recevoir d'autres services et/ou sur lesquels Vous utilisez certaines fonctions du Logiciel et des Services. Vous pouvez changer ce nom de compte à tout moment après l'installation du Logiciel et des Services, ce qui est vivement conseillé.
- Informations d'état concernant l'installation et le fonctionnement du logiciel et des Services. Ces informations indiquent à Symantec si l'installation du Logiciel et des Services s'est déroulée correctement et si le Logiciel et les Services ont rencontré une erreur. Elles ne peuvent contenir des informations personnelles identifiables que si celles-ci figurent dans le nom d'un fichier ou d'un dossier utilisé par le Logiciel et les Services pendant l'installation ou lorsqu'une erreur se produit. Les informations d'état sont recueillies par Symantec afin d'évaluer et d'améliorer les performances des produits Symantec et le taux de réussite des installations. Symantec utilise également ces informations pour optimiser ses pages Web.
- Les informations contenues dans les messages électroniques que Vous envoyez à Symantec à partir du Logiciel et des Services pour qu'ils soient identifiés comme étant du spam ou pour signaler qu'ils ont été identifiés à tort comme des messages de spam. Ces messages électroniques peuvent contenir des informations personnelles identifiables et ne seront envoyés à Symantec qu'avec Votre autorisation. Ils ne seront pas envoyés automatiquement. Si Vous envoyez des messages de ce type, Symantec ne les utilisera que pour améliorer les capacités de détection de sa technologie antispam. Symantec ne mettra en aucun cas ces fichiers en corrélation ou en relation avec d'autres informations personnelles identifiables.

- Les informations contenues dans un rapport que Vous envoyez de votre plein gré à Symantec par le biais du Logiciel et des Services lorsqu'un problème survient avec les Logiciel et les Services. Le rapport inclut des informations sur les états respectifs du Logiciel et des Services, ainsi que de Vos Appareils, au moment où le problème est survenu sur le Logiciel et les Services. Les informations sur l'état de Vos Appareils peuvent inclure la langue système, les paramètres régionaux et la version du système d'exploitation de Vos Appareils, ainsi que les processus en cours d'exécution, des informations sur leur état et leurs performances et des données sur les fichiers et dossiers qui étaient ouverts au moment où le problème est survenu avec le Logiciel et les Services. Les informations pourraient contenir des informations personnellement identifiables si de telles informations sont incluses ou font partie du nom des fichiers ou des dossiers ouverts au moment où le problème est survenu avec le Logiciel et les Services. Ces informations ne seront en aucun cas envoyées à Symantec sans Votre autorisation et il n'y aura pas d'envoi automatique. Les informations sont recueillies par Symantec dans le seul but de corriger le problème et d'améliorer les performances du produit Symantec. Ces informations ne seront en aucun cas mises en corrélation ou en relation avec des informations personnelles identifiables.
- Adresse IP (Internet Protocol) et/ou adresse MAC (Media Access Control) et ID machine des Appareils sur lesquels le Logiciel et les Services sont installés pour permettre à ces derniers de fonctionner et pour gérer les licences.
- Le Logiciel et les Services accèdent au IMEI (International Mobile Equipment Identity) afin de générer un hachage qui garantit l'anonymat. Le hachage est utilisé afin d'analyser et de regrouper les données des équipements à des fins statistiques. L'IMEI n'est ni collecté, ni stocké par Symantec. Le Logiciel et les Services surveillent également les changements dans l'IMSI (International Mobile Subscriber Identity) afin de garantir la continuité du service même si les utilisateurs changent de carte SIM. L'IMSI n'est ni collecté, ni stocké par Symantec. Les informations ci-dessus sont utilisées pour identifier les Appareils de télécommunication autorisés à recevoir les mises à jour de contenu du Logiciel et des Services. Ces informations ne seront pas mises en corrélation avec d'autres informations personnelles identifiables telles que les informations relatives à Votre compte. Une fois que le service est terminé, les données sont conservées sous une forme statistique exclusivement pour la recherche interne. Symantec peut être amenée à partager ces données avec des fournisseurs tiers et/ou des sociétés tierces de traitement des données le cas échéant pour la gestion du compte.
- Les informations concernant la localisation de Vos Appareils si la fonction antivol est disponible et activée.
- Les images prises par l'appareil photo de l'Appareil si disponible et activé.
- L'adresse MAC (Media Access Control) Wi-Fi des Appareils sur lesquels le Logiciel et les Services sont installés afin de permettre au Logiciel ainsi qu'aux Services de fonctionner, et à des fins de gestion de licences.
- D'autres données statistiques générales utilisées pour l'analyse des produits et l'amélioration des fonctionnalités des produits.

Lorsque Vous faites une demande de Services, les informations suivantes sont recueillies sur Vos Appareils, puis envoyées à Symantec via une connexion Internet :

- les informations que Vous avez données à l'agent de support Symantec par téléphone ou que Vous avez saisies au niveau de l'interface en ligne de Symantec lors de votre demande de services ;
- le type et la version de votre système d'exploitation et du navigateur Internet qu'utilisent Vos Appareils.

Pendant votre session de services, si un Logiciel de support est installé, les informations suivantes peuvent être recueillies sur Vos Appareils par le Logiciel de support et envoyées à Symantec via une connexion sécurisée :

- le nombre de fichiers analysés, de menaces détectées et de menaces réparées par le Logiciel de support ;
- le type de menaces détectées ;

- le nombre et le type de menaces restantes non réparées par le Logiciel de support ;
- la présence éventuelle d'un pare-feu actif ;
- la présence éventuelle d'un programme antivirus actif et à jour ;
- les informations sur le navigateur, y compris les paramètres liés à la sécurité et aux fichiers temporaires ;
- les informations système concernant le système d'exploitation, la mémoire, l'espace disque, la configuration des serveurs proxy et les listes de répertoires pour le Logiciel de support ;
- l'état de la sécurité (bon, moyen, médiocre) des Appareils tel que déterminé par le Logiciel de support ;
- les informations relatives aux programmes installés et aux processus actifs ;
- les informations sur les fichiers journaux d'applications et les données de registre.

Les informations indiquées ci-dessus doivent être collectées pour le bon fonctionnement du Logiciel et des Services Symantec, sauf indication contraire explicite.

Ces informations peuvent être transférées au groupe Symantec aux Etats-Unis ou dans d'autres pays susceptibles de bénéficier de lois sur la protection des données moins rigoureuses que celles de la région dans laquelle Vous résidez (y compris l'Union européenne) et peuvent être utilisées par les employés ou les sous-traitants de Symantec en accord avec les conditions décrites ci-dessous. Pour les mêmes raisons, les informations peuvent être partagées avec des partenaires ou des fournisseurs qui se chargent du traitement des informations au nom de Symantec. Symantec a pris des mesures pour que les informations collectées soient protégées de manière adéquate au cas où elles seraient transmises à autrui.

Vos obligations relatives à l'utilisation de la fonction Anti-Theft sur les Appareils de vos utilisateurs. Il est de Votre responsabilité de Vous assurer que les fonctions de géolocalisation Anti-Theft et de prise de photos Sneak Peek sont cohérentes et conformes avec les lois nationales régissant la collecte, l'utilisation et la protection des informations personnelles en vigueur dans Votre pays/région d'opération. En particulier, il est de Votre responsabilité d'informer Vos utilisateurs que les données recueillies à partir de leurs Appareils sont transférées à Symantec aux Etats-Unis ou dans d'autres pays dont les lois sur la protection des données peuvent être moins strictes que dans la région dans laquelle ils résident (notamment l'espace économique européen) ; Vous devez également les informer sur la manière dont elles seront utilisées et leur préciser que Vous avez obtenu toutes les autorisations appropriées pour lesdites collecte, transmission et utilisation.

En fonction des lois en vigueur, Symantec se réserve le droit de coopérer dans le cadre de toute procédure légale ou enquête administrative en relation avec Votre utilisation de ce Logiciel et de ces Services. Cela signifie que Symantec peut être amenée à fournir des documents et des informations liés à Votre utilisation du Service à un tribunal, à tout autre organe de justice ou dans le cadre d'une enquête administrative. Afin de sensibiliser les utilisateurs aux risques de sécurité Internet et de promouvoir leur détection et leur prévention, il se peut que Symantec partage certaines informations avec des organismes de recherche et d'autres fournisseurs de logiciels de sécurité. Symantec peut également utiliser les statistiques basées sur les informations recueillies pour réaliser et publier des rapports sur les tendances en matière de risques de sécurité. En utilisant le Logiciel et les Services, vous reconnaissez et acceptez que Symantec recueille, transmette, stocke, divulgue et analyse ces informations à ces fins.

Pour toute question relative à la gestion de Vos Données, veuillez contacter le Service client de Symantec aux coordonnées figurant à l'Article 12.

8. Satisfait ou remboursé ; assurance de suppression de virus :

A. Garantie de satisfaction.

Si Vous n'êtes pas entièrement satisfait du Logiciel et des Services, pour quelque raison que ce soit, veuillez cesser toute utilisation du Logiciel et des Services, et contacter (i) le revendeur agréé qui Vous a vendu le Logiciel et les Services, ou (ii) le Service client de Symantec, à partir des coordonnées indiquées à la Section 12 du présent Contrat, afin de connaître les modalités de remboursement du montant que Vous avez acquitté pour Votre abonnement, et ce, dans les soixante (60) jours suivant la date d'achat d'un abonnement annuel, ou dans les (30) jours suivant la date d'achat d'un abonnement

mensuel. A moins que le Logiciel et les Services ne soient défectueux, Vous devrez supporter le coût de renvoi du Logiciel et des Services à Symantec.

B. Assurance de suppression de virus.

Outre la garantie de satisfaction, Symantec offre une assurance complète sur le service de suppression de virus fourni par un agent du support technique de Symantec. Dans le cas où Symantec ne parviendrait pas à supprimer le virus, Vous êtes en droit de demander le remboursement de Votre abonnement Norton for Small Business. Pour obtenir un remboursement, les conditions suivantes s'appliquent :

- Le service de suppression de virus et son assurance sont limités aux ordinateurs (PC et Mac) ;
- Votre remboursement sera proportionnel au prix réel payé pour Votre abonnement à Norton for Small Business (y compris les remises ou remboursements perçus et déduction faite des frais d'envoi et de toute taxe applicable, sauf dans certains Etats et pays où les frais d'envoi et les taxes sont remboursables) et uniquement pour la période d'abonnement actuelle payée ;
- Votre admission au remboursement implique que Vous ayez installé et activé Norton Internet Security pour Norton for Small Business sur votre ordinateur avant qu'il ne soit infecté par un virus ; et
- Cette assurance NE S'APPLIQUE PAS aux dommages causés par l'infection.

9. Limitation de garantie et de responsabilité à l'égard des Clients Professionnels:

Symantec garantit que tout support fabriqué par Symantec et sur lequel le Logiciel est distribué est exempt de défauts pendant une période de soixante (60) jours à compter de la date de première installation du Logiciel par Vous. Votre seul recours, en cas de rupture de la présente garantie, est, au choix de Symantec, le remplacement par Symantec de tout support défectueux renvoyé à Symantec pendant la période de garantie, ou le remboursement par Symantec de la somme que Vous avez payée pour Votre abonnement. Symantec ne saurait garantir la conformité du Logiciel et des Services avec vos exigences, ni un fonctionnement sans interruption ou erreur. Afin de dissiper les doutes, les références au "Logiciel et aux Services" dans la phrase précitée incluent, sans s'y limiter, le Logiciel, les Services et le Support technique.

LA GARANTIE CI-DESSUS EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTES AUTRES GARANTIES, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE SATISFAISANTE, D'ADEQUATION A UN BESOIN SPECIFIQUE ET DE NON-CONTREFACON DE DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE.

LES PARTIES CONVIENNENT QUE LES PERTES DE PROFITS, DE REVENU, DE CONTRATS COMMERCIAUX OU D'ECONOMIES ANTICIPEES, OU LES PERTES OU ALTERATIONS DE DONNEES OU PROGRAMMES, OU LA PERTE D'UTILISATION DE SYSTEMES OU DE RESEAUX RESULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITE A UTILISER LE LOGICIEL OU LES SERVICES (Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION DU LOGICIEL, DES SERVICES ET DU SUPPORT TECHNIQUE), SONT CONSIDEREES COMME DES DOMMAGES INDIRECTS QUI NE PEUVENT DONNER LIEU A AUCUNE REPARATION.

EN AUCUN CAS, LA RESPONSABILITE DE SYMANTEC NE PEUT DEPASSER LE MONTANT PAYE POUR LA PERIODE D'ABONNEMENT APPLICABLE. Les exclusions et limitations de garantie énoncées ci-dessus seront appliquées, que Vous acceptiez ou utilisiez le Logiciel et les Services.

10. Réglementation relative aux exportations :

Vous reconnaissez que le Logiciel et les Services, ainsi que les données et services techniques associés (dénommés conjointement "Technologie contrôlée") puissent être soumis aux lois des Etats-Unis sur l'importation et l'exportation, en particulier à la réglementation sur les exportations (Export Administration Regulations, EAR) et à toutes les lois de tout pays où la Technologie Contrôlée est importée ou réexportée. Vous acceptez de Vous conformer à toutes les lois en vigueur et de ne pas exporter la

Technologie contrôlée en violation de la loi des Etats-Unis ou vers un pays, une entité ou une personne non autorisés pour lesquels une licence d'exportation ou autre approbation gouvernementale est requise. Il est interdit d'exporter ou de réexporter les produits Symantec vers Cuba, la Corée du Nord, l'Iran, la Syrie et le Soudan et vers tout pays faisant l'objet de sanctions commerciales, y compris l'Afghanistan et l'Irak. **CONFORMEMENT A LA LEGISLATION DES ETATS-UNIS, IL EST INTERDIT D'UTILISER OU DE FACILITER L'UTILISATION DE PRODUITS SYMANTEC EN RELATION AVEC DES ACTIVITES TELLES QUE LA CONCEPTION, LE DEVELOPPEMENT, LA FABRICATION, L'APPRENTISSAGE OU LES TESTS DE PRODUITS CHIMIQUES, BIOLOGIQUES OU NUCLEAIRES, DE MISSILES, DE DRONES OU DE LANCEURS SPATIAUX CAPABLES DE PROJETER DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE.**

11. Généralités :

Le présent Contrat est régi par le droit français. Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'accord conclu entre Vous et Symantec concernant le Logiciel et les Services, et : (i) annule et remplace toute communication, proposition et déclaration, antérieure ou actuelle et orale ou écrite, relative à son objet ; et (ii) prévaut sur toute condition contraire ou supplémentaire de tout devis, commande, mention ou communication similaire entre les parties. Nonobstant les précédentes, rien dans le présent Contrat ne diminuera les droits dont Vous pourriez disposer dans le cadre de la législation existante sur la protection des consommateurs ou de toute autre loi en vigueur dans Votre juridiction, ne pouvant faire l'objet d'aucune renonciation par contrat. Symantec peut résilier le présent Contrat en cas de manquement de Votre part à l'une de ses dispositions (autre qu'une violation sans importance et sans conséquence) et si Vous résiliez effectivement le Contrat, Vous devrez alors cesser d'utiliser le Logiciel et les Services, et détruire tous les exemplaires du Logiciel et de la Documentation. Les exclusions de responsabilité et limitations de garantie resteront applicables au-delà de la résiliation.

12. Service client de Symantec :

Pour toute question concernant le présent Contrat ou pour prendre contact avec Symantec pour quelque raison que ce soit, veuillez envoyer un courrier à l'une des adresses suivantes : (i) Symantec Customer Service, 555 International Way, Springfield, OR 97477, Etats-Unis, (ii) Symantec Consumer Support, PO Box 5689, Dublin 15, Irlande ou (iii) Symantec Customer Service, 1 Julius Ave, North Ryde, NSW 2113, Australie, ou consulter le site de support en ligne à l'adresse suivante : www.symantec.com/.

CPS / NSB 1.1 / FR